

Séance du 17 décembre 2013

Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC

**Objet : taux de prélèvement sur les actions de formations par apprentissage et continue**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de la maison des services à l'étudiant de l'Université le 17 décembre 2013, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

*M. le Président laisse la parole à M. le Vice Président en charge des moyens qui présente aux conseillers les modalités de contribution des services et composantes aux dépenses de l'établissement selon les prélèvements suivants.*

- **POUR LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE :**  
*coût du mètre carré annuel de référence x 5 (nombre de mètres carrés par apprenti de référence) x nombre d'apprentis*
- **POUR LA FORMATION CONTINUE :**  
*montant des recettes réalisées de l'année n-1 x 18 %*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE LES PRELEVEMENTS SUR LES ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ET CONTINUE.**

Fait à Valenciennes, le 6 janvier 2014  
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :